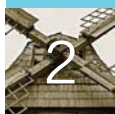


AU JOUR LE JOUR

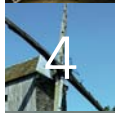


Hockey à La Prairie en 1925

À L'INTÉRIEUR



L'énigme du moulin à vent de La Prairie: une seconde hypothèse



Remarques générales



À l'époque de la vapeur...

BULLETIN DE LA SHLM | VOLUME XXVI, NUMÉRO 3, MARS 2014

MOT DU PRÉSIDENT SORTANT

Depuis plusieurs années j'ai consacré beaucoup de temps et d'énergie au succès de notre Société. Et, quoique cela ne soit pas toujours évident, il me faut reconnaître que le poste de président est exigeant et lourd de responsabilités.

Cependant, après mûre réflexion, certains signaux m'indiquent que je dois actuellement prendre un peu de recul et céder la place à de nouvelles idées. En ce qui me concerne, l'heure est au ressourcement. Le temps dédié à la réussite des nombreux projets et dossiers de la Société d'histoire m'ont imposé de faire le deuil d'activités qui me passionnent : randonnées pédestres, ornithologie,

photographie, ébénisterie, etc. Il me semble légitime de vouloir à présent renouer avec ces passe-temps pendant qu'il est encore temps.

En conséquence, j'ai décidé en cette fin de mandat, et ce choix n'a pas été facile, de ne pas soumettre à nouveau ma candidature au C.A. lors de la prochaine élection. J'ose croire que ma contribution à la SHLM pendant toutes ces années aura été utile.

En sortie de scène, je souhaite à mon successeur le meilleur des succès pour les années à venir.

Je profite de l'occasion pour vous transmettre, à tous, mes plus cordiales salutations.

Gaétan Bourdages

Assemblée générale de la SHLM

Le mardi 18 mars 2013 à 19 h 30.



L'ÉNIGME DU MOULIN À VENT DE LA PRAIRIE : UNE SECONDE HYPOTHÈSE

Par Albert LeBeau

N.D.L.R. En réponse au texte paru en décembre 2013 dans ce bulletin, le texte qui suit propose une nouvelle hypothèse au sujet de l'emplacement du moulin à vent de La Prairie lors de la bataille du 11 août 1691. Dans cet échange d'hypothèses sur le premier moulin de La Prairie, il ne faut aucunement y voir une querelle d'historiens, mais plutôt une volonté commune de percer la vérité au sujet des moulins de La Prairie. Bonne lecture !

Au sujet de l'emplacement du premier moulin à vent de la seigneurie de La Prairie-de-la-Magdeleine en 1691, on ne peut croire que ce soit une tâche si fastidieuse de démystifier cette affaire ni, pour y arriver, de changer les cours d'Histoire de la Nouvelle-France.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec l'auteur de la première hypothèse lorsqu'il affirme « *qu'il n'y eut qu'un seul moulin à tour de pierre à La Prairie* » tel que nous le confirme, entre autres, l'arpenteur Amable Gipoulou en 1788. D'ailleurs, quelques années plus tôt, soit le 11 juillet 1776, pendant la guerre d'Indépendance américaine, le

cartographe Franz Ludwig Cancrinus, alors qu'il était en poste à La Prairie avec des régiments de mercenaires allemands, avait également situé le grand moulin à vent de « *La Prairie-Sainte-Magdeleine in America* » au bord du Saint-Laurent, au sud-ouest du village.

Nous sommes toujours d'accord lorsque l'auteur affirme « *qu'il est également impensable qu'on ait songé à quelque époque que ce soit à défaire le moulin pierre par pierre pour le reconstruire à l'autre extrémité du village* ». Effectivement impensable ... alors, que s'est-il passé entre 1691 et 1776 / 1788 ?

La question qu'il faut se poser est plutôt celle-ci: y a-t-il vraiment déjà existé un *gros moulin-tour classique de maçonnerie* au nord / nord-est du fort La Prairie en 1691 ? Nous devons y répondre, comme l'auteur Gaétan Bourdages, par la négative, mais avec un certain bémol, car ceci est la base de notre nouvelle hypothèse.

Nous savons aujourd'hui qu'au début de la colonie, l'architecture du bâtiment d'un moulin à vent devait répondre aux exigences de son usage et des conditions locales de la topographie et du climat. La condition première, il en va de soi, est la meilleure exposition au vent : un moulin est généralement bâti sur une élévation et, dans ce cas, la bâtisse elle-même ne nécessite pas une grande hauteur. En revanche, dans les pays de plaines comme à La Prairie, le moulin doit être assez élevé pour bien prendre le vent.

Le type de construction d'un moulin à vent dépendait aussi des régions. Le

matériau utilisé pour sa construction pouvait être la pierre, la brique ou même, très souvent, le bois. Dans le cas de la seigneurie de La Prairie en 1670, nous savons que le premier « *meunier-farinier* » était Philippe Jarny et qu'il était natif des Sables-d'Olonne au Poitou. Au 17^e siècle en Bretagne, dans les provinces voisines d'Anjou et du Poitou, le moulin le plus répandu était un moulin à vent de petites dimensions, à savoir le moulin « *chandelier* ». Ce modeste moulin à vent, le corps tout de bois construit, pouvait reposer sur une petite base maçonnée ou être « *assis par terre* », c'est-à-dire reposer uniquement sur son socle en bois. Pour les Jésuites, seigneurs de La Prairie, ce procédé de construction permettait de gagner de la hauteur pour prendre le vent et répondait assez facilement aux modestes besoins de leur seigneurie et de ses premiers censitaires qui signèrent leur contrat de concession à l'automne 1671.



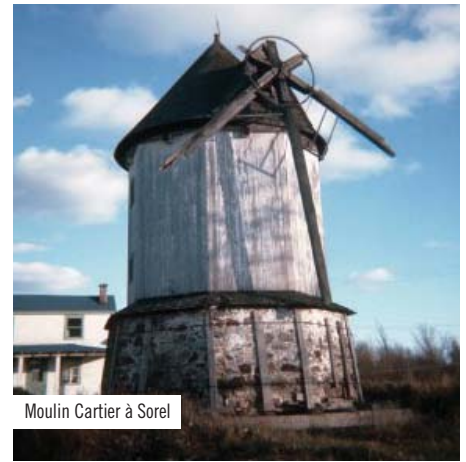
Moulin d'Ymonville, Eure-et-Loir

Nous savons aussi qu'en France, comme ailleurs, plusieurs moulins à vent « *chandelier* », également connus sous le vocable de « *moulin sur pivot* », ont souvent été démontés et reconstruits ailleurs suivant les déplacements de leur propriétaire. Le jeune meunier Philippe Jarny (24 ans) serait-il arrivé de La Rochelle à l'été 1670 avec le moulin des Jésuites en pièces détachées ?¹ C'est une possibilité. Par contre une lacune caractérisait ce type de moulin, c'était la vitesse à laquelle il devenait vétuste et, en temps de guerre, le fait qu'il était souvent victime d'incendie ou de destruction volontaire.

Un document notarié nous informe que, suite à seulement une douzaine d'années d'usage, le Révérend Père Thierry Beschefer, supérieur des missions jésuites en Amérique, contractait en 1683 avec le maître-charpentier André Foran² « *pour refaire le solage* » du petit moulin à vent de La Prairie. Cette

information nous porte à croire que le premier moulin construit à La Prairie était bel et bien un petit moulin de type « *chandelier* » assis sur une fondation assez précaire et non pas un immense moulin-tour en maçonnerie assis sur des tonnes de pierre et de mortier. Voilà pour le type « *probable* » du premier petit moulin à vent de la seigneurie de La Prairie. Maintenant, allons à la découverte de son emplacement.

Résumons premièrement toutes nos sources connues. En 1691, nous avons le sieur Pierre de Bénac, le sulpicien François Vachon de Belmont ainsi que le commandant des envahisseurs New-Yorkais, Pieter Schuyler qui affirment, tous à



Moulin Cartier à Sorel

l'unisson, qu'il y a un moulin à vent (« *windmilne* ») situé à quelque quatre-vingts pas au nord de la palissade du fort La Prairie. En 1705, sur place seulement quatorze ans après ces événements, nous arrivait le premier historien de la Nouvelle-France, le jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix. Ce nouvel enseignant au Séminaire de Québec, avec ses sources encore bien en chair et en os ou l'ayant probablement vu en personne (il est quand même en Nouvelle-France pour une période de quatre ans), affirme lui aussi qu'il y avait un moulin à vent du côté nord / nord-est du village palissadé de La Prairie-de-la-Magdeleine.³

Donc, en conclusion, il est impensable que quatre personnes, dont le fonctionnaire Pierre de Bénac, qui n'est nul autre que le *Contrôleur des fermes du Roy en Nouvelle-France*, aient tous en 1691 confondu une maison fortifiée pour un moulin à vent ou vice-versa. En toute logique, nous nous permettons d'avancer l'hypothèse suivante : quelques décennies à peine après la bataille de La Prairie, le premier petit moulin en bois de la seigneurie de La Prairie serait arrivé à la fin de sa vie utile et fut remplacé par un deuxième moulin. Il est également possible que le premier moulin ait été, comme plusieurs autres, victime des flammes et, pour le remplacer, le nouveau *moulin-tour en maçonnerie* aurait été construit à un emplacement plus sécuritaire et central du côté sud /sud-ouest du village, comme le situent l'Allemand Franz Ludwig Cancrinus en 1776⁴ et l'arpenteur Amable Gipoulou en

premier moulin de La Prairie ait été du même type, ou encore à pivot comme l'affirme M. LeBeau, d'autant que le contrat d'août 1683 est un contrat de charpenterie destiné à *ressoler* le moulin. Selon Nicotⁱ, la sole est la basse superficie sur laquelle les autres sont établies. D'après une ancienne illustration publiée par Gilles Deschênesⁱⁱ, les Jésuites avaient fait construire au pays des Hurons une tour de moulin à vent en bois.

ET POURTANT ...

Après avoir enseigné au Collège de Québec de 1705 à 1709, François-Xavier Charlevoix quitte la Nouvelle-France pour n'y revenir qu'en septembre 1720. C'est lors de ce retour qu'il remonte le Saint-Laurent et navigue jusqu'à Michillimakinacⁱⁱⁱ. Rien n'indique que Charlevoix ait visité La Prairie au cours de ses deux séjours parmi nous. Son Histoire et description générale de la Nouvelle-France paraîtra à Paris en 1744. Dans la réédition de 1976 publiée aux Éditions Élysée, on peut lire, au sujet de La Prairie, à la page 103 du tome second que : « [...] Ce Fort était à trente pas du Fleuve, sur une hauteur escarpée entre deux Prairies, dont une, qui regardait un endroit appelé la Fourche, est coupée par une petite Rivière à la portée du canon du Fort, & un peu plus près par une Ravine. Entre les deux il y a un Courant^{iv}, sur lequel on avait bâti un Moulin. [...] ».

Qui croire? Bien que le récit de Peter Schuyler fasse référence à un « windmilne », nous sommes d'avis que la dernière phrase du texte de Charlevoix laisse clairement entendre que le premier moulin de La Prairie était en réalité un moulin à eau. Or, il est permis d'en douter. Certes, le moulin à eau avait ses avantages. Le vent étant imprévisible, incontrôlable et irrégulier, en certains endroits et lorsque cela était possible, on optait pour un moulin à eau. De plus on ne pouvait mettre le vent en réserve comme c'était le cas pour l'eau à l'aide de digues.

D'autres sources plaident en faveur du moulin à vent :

« *L'année 1668 sera le témoin également de l'érection de trois autres de ces moulins (à vent) [...] Deux ans plus tard, soit au début de la trêve iroquoise, c'est au tour des seigneuries de Chambly, de Sorel, de Repentigny, de Lachesnaye, de Lachine (fort Rémy), de Laprairie, [...] de voir surgir le même type de moulin.* »^v

« *Les seigneurs y font construire un moulin à vent vers 1670. En effet, ils concèdent une terre à Laprairie le 11 novembre à Joseph Tissot et le contrat précise que Tissot devra faire moudre son grain au moulin de la seigneurie.* »^{vi}

Étonnamment, Deschênes et Langlois n'indiquent pas leurs sources. Cela est d'autant plus regrettable que personne à ce jour n'a pu retracer le contrat de construction du ou des moulins du village de La Prairie.

Or, le contrat du 3 septembre 1681 passé devant le notaire Jean Cusson entre la Compagnie de Jésus et Laurent Franger, farinier, règle la question de façon très claire :

« [...] *Laurens Frager farinier dudit lieu du Cap lequel de gré a reconnu et par ces presentes reconnoit et confessent avoir et tenir a tiltre de ferme des révérends peres Jesuites de la Compagnie de Jesus un moulin a vent sis et scittué en leur seigneurie de la Prairie de la Magdeleine [...]* »^{vii}

Charlevoix était donc dans l'erreur et Peter Schuyler avait bien vu. Le premier moulin de La Prairie était situé au nord-est du village et il était actionné par le vent. S'agissait-il d'une tour en bois ou d'un moulin à pivot ? La question demeure.

« Néanmoins, l'exportation du moulin à pivot au Canada au début de la colonisation française demeure un phénomène plausible. Comment du reste, à une époque où tout se faisait selon la tradition, pouvait-il en être autrement, de la part des hommes de métier ? »^{viii}

On peut envisager la conjecture suivante : en 1718, les seigneurs jésuites décident de construire un immense moulin à eau à la côte Sainte-Catherine. Auraient-ils à la même époque décidé d'abandonner le vieux moulin en bois situé du côté de la rivière Saint-Jacques pour le remplacer par une tour de pierre sise à l'extrémité sud-ouest du village ?

Contrairement à ce que nous qu'affirme M. LeBeau, l'emplacement du moulin à tour de pierre au sud-ouest du village éloignait plutôt qu'il ne rapprochait ce dernier du quai et du chemin de Saint-Jean, puisque ceux-ci étaient à l'époque situés à l'extrémité nord-est du village. Désormais sous le vent, ce nouveau moulin n'avait pas besoin d'être très haut.

P.S. Au contraire de ce que nous avons écrit dans l'article de décembre 2013, le meunier était bien Philippe Jarny et non Pierre Jarny.

i Nicot, Thresor de la langue française, 1606

ii Deschênes Gilles, Quand le vent faisait tourner les moulins, Septentrion, 2009. Page 213.

iii Fondée en 1670 et située dans la péninsule du nord du Michigan, Michilimakinac fut le site d'une mission (puis d'un fort). Elle devint le plus important comptoir français de traite.

iv Un courant d'eau, C'est un canal ou un ruisseau qui court. Il y a un courant d'eau qui fait moudre des moulins. Dictionnaire de L'Académie française, 5e édition (1798).

v Deschênes Gilles, Quand le vent faisait tourner les moulins, Septentrion, 2009. Pages 57-58

vi Langlois Michel, Des moulins et des hommes 1608-1700, Drummondville, Maison des ancêtres 2005. Page 149

vii Paléographie par M. Jules Guérard de la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire.

viii Deschênes Gilles, Quand le vent faisait tourner les moulins, Septentrion, 2009. Page 210.

À L'ÉPOQUE DE LA VAPEUR...



L'invention de la machine à vapeur fut à l'origine de la révolution industrielle du 19^e siècle. On eut tôt fait d'adapter cette nouvelle source d'énergie à la navigation et, quelques décennies plus tard, à la création des premiers chemins de fer. Nous vous proposons à ce sujet deux anecdotes racontées par Philippe Aubert de Gaspé dans ses mémoires.

« Ceci me rappelle un premier voyage de Québec à Montréal dans un vapeur. C'était en octobre de l'année 1818, à onze heures du soir, que le Calédonia^a dans lequel j'avais pris passage, laissa le quai de la Reine. Entre sept et huit heures le lendemain au matin, mon compagnon de voyage, feu M. Robert Christie, ouvrit la fenêtre de sa chambre et me cria « We are going famously ». En effet, nous étions vis-à-vis la Pointe-aux-Trembles^b, poussés par un vent de foudre, et nous avons parcouru sept lieues^c en neuf heures de temps. Nous arrivâmes au pied du courant à Montréal à l'expiration du troisième jour, tout en nous félicitant de la rapidité des voyages par la vapeur, et nous ne fûmes aucunement humiliés, en l'absence du vent favorable qui n'avait duré que vingt-quatre heures, d'avoir recours à la force réunie de quarante-deux bœufs pour nous aider à remonter le pied dudit courant. J'avoue que c'est à bon droit que le Calédonia doit avoir été placé au premier rang des cuves ayant nom bateau à vapeur construit à cette époque. Ce qui n'empêche pas que ce ne fut qu'à regret que nous lui fîmes nos adieux après les jouissances qu'il nous avait procurées. » [...]

« Une promenade que j'ai faite aujourd'hui sur le rempart m'a fait souvenir du Lauzon, premier vapeur traversier faisant le service entre Québec et la Pointe-Lévis. Le commandement à bord des vapeurs se faisait de vive voix par le capitaine, avant que l'on eût substitué la cloche pour guider l'ingénieur. Le premier capitaine du Lauzon^d était un excellent traversier de la Pointe-Lévis, ayant nom Michel Lecourt, dit Barras. Il lui fallut un assez long apprentissage pour connaître la force de la vapeur et calculer la vitesse qu'elle imprimait au bateau, pour l'empêcher de se briser sur les quais des deux rives du Saint-Laurent qu'il devait accoster ; aussi arrivait-il fréquemment que le malheureux vapeur bondissait comme un bélier quand le capitaine Barras n'avait pas crié assez tôt à l'ingénieur ayant nom Joseph : « Stop her, Joe ! » Il avait beau crier ensuite pour amoindrir le choc : « Reverse her, Joe ! » Il était trop tard et le malencontreux bateau donnait tête baissée, comme un bouc, contre l'obstacle qu'il rencontrait et se faisait des bosses énormes aux côtés. Une autre fois le capitaine criait : « Stop her, Joe ! » lorsqu'il était très éloigné du rivage. L'ingénieur arrête le mécanisme du vapeur, que le courant emportait ensuite bien loin du port ; et le capitaine de crier : « Start her, Joe ! Another stroke, Joe ! » Et à force de petits coups on finissait toujours, il faut l'avouer, par aborder le quai en se tenant à deux mains à la rampe du vapeur, crainte d'être lancé dans l'espace. » [...]

a Construit pour D. Dunn, le Calédonia, un navire de 130 pieds de long équipé de deux engins à vapeur, fut lancé à Montréal en août 1817. Il fut d'abord utilisé entre Québec et Montréal.

b Dans la région de Portneuf, près de Neuville.

c Une lieue équivaut à 5,56 km.

d Lancé à Québec en septembre 1817, le Lauzon, dont la poupe et la proue étaient aplaties, était destiné au transport des bestiaux.



AU JOUR LE JOUR

Éditeur

Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination

Gaétan Bourdages

Rédaction

Gaétan Bourdages
Albert LeBeau

Révision linguistique

Robert Mailhot

Design graphique

François-B. Tremblay
www.bonmelon.com

Impression

SHLM

Siège social

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec), J5R 1G1

Téléphone

450-659-1393

Courriel

info@shlm.info

Site Web

www.shlm.info

Les auteurs assument l'entière
responsabilité de leurs articles.